

Groupement des Anciens du

CERN-ESO

Pensioners' Association

Bulletin No. 36

Printemps/Spring

2008

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et sur le travail des comités du CERN dans lesquels le GAC est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the GAC Committee and on the work of the CERN committees in which GAC is represented.

Groupement des Anciens CERN-ESO Pensioners' Association

c/o Association du Personnel, CH1211 Genève 23/F01631 CERN CEDEX

Tél./Phone: +41/22 767 57 59, E-mail: groupe.gac@cern.ch

Site Internet du Groupement: <http://gac-epa.org/>

Site Internet de l'Association du personnel: <http://staffassoc.web.cern.ch/>

Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse, n° de téléphone, etc ...

If you write to us, please do not forget to quote your name, address, telephone number, etc...

TABLE DES MATIÈRES / CONTENTS

Éditorial / Editorial	3
Activités du Comité / <i>Committee activities – elections</i>	4
Les Permanences / <i>Permanences</i>	8
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	9
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i>	10
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i>	voir annexe
Groupe de travail du CCP sur la Garantie des Pensions / <i>SCC Working Group on Pension Guarantees</i>	11
Annexe: A propos des pensions. Que s'est-il passé? / Annex: what is happening?.....	12/13/14
Bulletin d'adhésion	15

Membres du Comité du GAC au 1.1.2007 / *Members of the GAC Committee from 1.1.2007*

Horst WENNINGER (2009)	Président / <i>President</i>
Philippe BERNARD (2008)	Vice-Président/ <i>Vice-President</i>
Robert JACOB (2008)	Trésorier / <i>Treasurer</i>
Stephan PICHLER (2008)	Trésorier adjoint / <i>Assistant Treasurer</i>
Gilles LINDECKER (2008)	Secrétaire / <i>Secretary</i>
Manfred BUHLER-BROGLIN (2009)	Secrétaire adjoint / <i>Assistant Secretary</i>
Jean-Claude GOUACHE (2008)	Secrétaire suppléant / <i>Assistant Secretary</i>
A pourvoir	Représentant du personnel de l'ESO/ <i>ESO Staff Representative</i>

Membres du Comité, délégués auprès du Conseil de l'Association du personnel

François WITTGENSTEIN (2009)	Membre du Conseil d'Administration de la Caisse de pensions Représentant auprès de la Commission permanente Pensions Représentant auprès de la Commission d'études actuarielles
Jean-Claude GOUACHE (2008)	Représentant auprès de la Commission permanente Pensions Représentant auprès de la Commission de la protection juridique
Jean-Paul DISS (2009)	Délégué auprès de la Caisse maladie et Expertise médicale
Pierre LAZEYRAS (2009)	Délégué auprès de la Caisse maladie
Robert MUZELIER (2008)	Suppléant auprès de la Caisse maladie Représentant auprès de la Commission de la protection sociale
Edith DELUERMOZ (2009)	Déléguée auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions
Carlo VANDONI (2008)	Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions Représentant auprès de la Commission Hygiène et Sécurité
Gilles LINDECKER (2008)	Délégué
Jean-Marie THOMAS (2009)	Délégué et Rédaction du bulletin

Nota : les Commissions mentionnées ci-dessus sont celles mises en place par l'Association du personnel

Autres activités du Comité

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY (2008)	Chargée des permanences /Suppléante auprès du Fonds d'entraide
Alain BURLET (2008)	Chargé des activités sociales et culturelles/ Représentant auprès du Fonds d'entraide / Chargé des permanences
René BARTHELÉMY (2008)	Chargé des permanences
Antoine BLIN (2009)	Chargé des permanences
James ALLABY (2009)	Chargé du site Web
André John NAUDI	
Robert CAILLIAU (coopté)	Expertise Web

QUELQUES MOTS DU PRESIDENT

Philippe Bernard, Président du GAC pendant les 7 dernières années, m'a convaincu il y a deux ans que nous tous, qui avons passé la plus grande partie de notre vie professionnelle au CERN, devrions continuer à la retraite à consacrer du temps à représenter et défendre les intérêts des pensionnés. Tant les actifs que les retraités dépendent en effet d'une protection sociale spécifique, la Caisse maladie et la Caisse de Pension de l'Organisation. Le Conseil vient d'accorder aux pensionnés du CERN et de l'ESO un siège et le droit de vote dans le Conseil d'Administration de la Caisse de Pension : cela nous crée des obligations !

Philippe Bernard a aussi insisté sur le fait que c'était le moment cette année de permuter nos rôles de Président et de Vice-Président dans le Comité GAC-EPA.

A la lecture des articles de ce Bulletin, vous comprendrez aisément que l'engagement de servir vos intérêts dans le cadre du Groupement représente une charge de travail bénévole non négligeable. A mon tour je remercie tous les membres sortants du Comité après plusieurs années de participation active, tous ceux qui continuent le travail et tous les nouveaux élus au Comité. Pour l'instant, nous ne comptons que 2/3 des retraités parmi nos adhérents : participation que nous aimerions augmenter.

ÉDITORIAL *(Orig. Français)*

Tout d'abord BIENVENUE aux pensionnés de l'ESO, qui rejoignent notre Groupement du fait qu'ils partagent notre sort auprès de la Caisse de Pensions.

Le changement de « gouvernance » a fait pas mal de cheveux blancs à nos délégués, GAC et Association.

La Caisse maladie se tâte pour faire face aux frais médicaux estimés de ses protégés, actifs et (futurs) pensionnés.

Voilà le printemps à notre porte : je souhaite que chacun d'entre vous prenne plaisir à profiter du soleil, à cultiver son jardin et sa mémoire, à nouer des relations sociales gratifiantes avec son voisinage : il y a plein d'activités, souvent bénévoles, qui seront heureuses que vous leur consacriez votre temps et votre sourire. « Bonjour, bonjour, Monsieur Printemps ... »

PRESIDENT'S REMARKS

Philippe Bernard, GAC President during the past seven years, convinced me some two years ago, that we all, who have spent most of our professional life at CERN, should continue after retirement to devote some time to represent and defend the CERN pensioner's interests within the Organisation. Active and retired CERN people are both relying on the CERN specific social protection, the mutual Health Insurance Scheme and the Pension Fund of the Organisation. Council has now granted to CERN and ESO pensioners a seat and voting right in the Governing Board of the CERN Pension Fund – this obligates!

Philippe Bernard also insisted that the time has come this year to exchange our roles in the GAC-EPA committee as president and vice-president, respectively.

When reading the contributions to this bulletin, one can appreciate, that serving as a member of GAC-EPA represents a non-negligible workload on all these volunteers. It is therefore now my turn to thank all colleagues you leave the committee after so many years of active participation, all those who continue to serve and all those who joined the GAC-EPA committee, elected by the CERN pensioners, of which unfortunately only 2/3 are inscribed members of GAC-EPA. A participation level we should aim to increase.

Horst Wenninger

EDITORIAL

First of all, A WARM WELCOME to the ESO pensioners who are joining our Association because they share our concerns with the Pension Fund.

The delegates of GAC and the Staff Association are very worried about the Fund's management change.

The Health Insurance Scheme is looking into ways to face up to medical expenses for active staff and (future) pensioners.

Spring is here again: I hope you will all enjoy the sunshine; looking after your garden and your memories; cultivating friendships with neighbours and friends; there are many useful activities, often voluntary, to which pensioners can lend their time and their smiles. "Hello, hello, Mister Spring ..."

Jean-Marie THOMAS

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Nov. 2007 à février 2008 (*orig. français*)

Le Comité, qui comportait 20 membres en 2007 (dont 2 membres cooptés), s'est réuni 4 fois durant la période couverte, avec une participation moyenne de 17 membres, sous la présidence de Philippe Bernard puis de Horst Wenninger. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

Activités statutaires: *Elections et nouveau Comité*

Le Comité actuel siège formellement depuis le 1er janvier 2008. Il est issu des élections qui se sont déroulées en automne 2007 pour renouveler 10 membres dont le mandat arrivait à échéance le 31 décembre 2007. Parmi les membres sortants figuraient le Vice-Président et le Secrétaire adjoint et 5 Délégués auprès de l'Association du personnel. Les 10 autres membres du Comité dont 4 Délégués ont été élus en 2006. Les élections ont également porté sur le renouvellement des 2 vérificateurs aux comptes car leur mandat arrivait à échéance.

Un appel à candidature pour cette élection a été envoyé début septembre 2007 aux membres du GAC. Quatorze candidats ont postulé pour les 10 postes à pourvoir au sein du Comité, dont 8 membres sortants et 6 nouveaux candidats.

Le dépouillement des votes par 12 scrutateurs a eu lieu le 28 novembre 2007 et a donné les résultats mentionnés en page 7.

Taux de participation : 55% (930 suffrages exprimés sur 1700 bulletins de vote distribués)

Le nouveau Comité composé des 10 membres nouvellement élus, des 10 membres élus en 2006 et d'un membre qui ne s'était pas représenté, Mario Ceselli, s'est réuni pour la première fois le 7 décembre 2007. Horst Wenninger a été élu Président à l'unanimité. Le Président a formé le nouveau Comité. Il a reconduit dans leurs fonctions les 17 anciens membres. Il a proposé que Philippe Bernard devienne Vice-Président et que Alain Burlet et Antoine Blin rejoignent Françoise Beetschen-Buttay et René Barthélémy pour assurer les Permanences. Le Président et le Comité remercient Mario Ceselli pour les services rendus pendant ses nombreuses années de présence.

Le nouveau Comité a également approuvé la proposition de Horst Wenninger de coopter de nouveau Robert Cailliau comme expert informaticien

COMMITTEE ACTIVITIES

November 2007 to February 2008

The Committee, comprising 20 members in 2007 (2 of whom were co-opted) met 4 times during the above period, with an average presence of 17 members, firstly under the presidency of Philippe Bernard, and later of Horst Wenninger. The most important matters considered were the following :

Statutory Activities: *Election results and the new Committee*

The new Committee formally took office 1 January 2008, with members chosen in the Autumn 2007 elections, held to replace the 10 members whose mandates expired 31 December 2007. Members standing down included the Vice President, the Assistant Secretary and the 5 Delegates to the Staff Association. The remaining 10 members including 4 Delegates were elected in 2006. The mandates of the 2 account auditors expired also 31 December, so these posts were included in the Autumn elections.

In September 2007, members of GAC were invited to present themselves as candidates for this election. Fourteen candidatures came forward for the ten posts to be filled: eight outgoing members and six new candidates.

Vote counting by 12 scrutineers took place 28 November 2007 and yielded the results noted on page 7.

Participation : 55% (930 votes cast for 1700 voting bulletins distributed)

The new Committee comprising 10 newly elected members, ten members elected in 2006 and one member who had not put himself forward for re-election held its first meeting 7 December 2007. Horst Wenninger was unanimously elected President, and proceeded to form the new Committee. The 17 previous members were reappointed to their old posts. He proposed that Philippe Bernard become Vice-President, and that Alain Burlet and Antoine Blin join Françoise Beetschen-Buttay and René Barthélémy in manning the permanences. The President and the Committee thanked Mario Ceselli for service over many years

President's proposal was also approved to co-opt once again Robert Cailleau as expert in informatics for our Website [cf. Art 14 of the statutes].

pour notre site Web [cf. Art 14 de nos statuts].

Le Comité a enfin approuvé la création d'un siège destiné à un représentant des retraités de l'ESO membres de la Caisse de Pensions [poste pour le moment vacant].

L'organigramme du Comité résultant de ces décisions est repris en page 2 de ce bulletin

Révision des Statuts

Comme nous vous l'annoncions dans notre dernier Bulletin, de nouvelles règles de gestion de la Caisse de Pensions ont été décidées par le Conseil de l'Organisation en juin 2007.

Ces nouvelles règles font que, de simple observateur, notre représentant au sein du nouveau Conseil d'Administration devient membre à part entière avec droit de vote. Comme notre représentant devient aussi celui des retraités de l'ESO, nous avons ajouté un siège au sein de notre Comité pour un délégué qui sera désigné par nos collègues retraités de l'ESO.

Ces changements ont entraîné une modification dans la dénomination de notre Groupement. Le GAC est devenu GAC-EPA «Groupement des Anciens CERN-ESO Pensioners' Association».

Il convient maintenant de mettre nos statuts en accord avec ces changements. Conformément à nos statuts actuels, une version révisée des statuts sera soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire qui sera convoquée à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 2 avril 2008. Cette Assemblée Générale Extraordinaire sera suivie d'une procédure d'approbation par écrit auprès de tous les membres du Groupement.

Relations avec l'Administration du CERN

Nos démarches auprès de l'Administration ont été couronnées de succès puisque nous avons obtenu la reprise des séminaires de préparation à la retraite qui avaient connu un vif succès par le passé. Un tel séminaire s'est déroulé en octobre dernier.

Nous avons également entrepris une autre démarche. Beaucoup d'entre vous sont parfois désemparés face à certaines difficultés qui se présentent à eux en tant qu'ex-Cernois. Nous pensons qu'il devrait exister un point précis au sein de l'Administration où ces questions, souvent récurrentes, pourraient être traitées. A ce stade, nous pouvons seulement vous dire que notre demande a été accueillie

The Committee further approved the creation of a new seat for a representative for the ESO Pension Fund members, [a post for the moment unfilled].

The organigram of the Committee stemming from these decisions is noted in page 2 of this bulletin.

Revision of the Statutes

As we announced in the previous Bulletin, new management rules for the Pension Fund have been agreed by the Cern Council in June 2007.

These new rules mean that our representative at the Administration Council, rather than simply being an observer, becomes a full member with voting rights. As our representative will also represent ESO pensioners, a new seat on our Committee has been created, to be taken by a member chosen by our retired ESO colleagues.

Consequently GAC has become GAC-EPA: «Groupement des Anciens CERN-ESO Pensioners' Association» .

It is now an appropriate time to bring our statutes into line with these changes. In accordance with our current statutes, a revised version will be submitted to an Extraordinary General Assembly convened immediately after the General Assembly scheduled for 2 April 2008. This Extraordinary General Assembly will be followed by a written approval procedure presented to all members of the new GAC-EPA.

Relations with the CERN Administration

Our proposals to the Administration have been successful in that we have secured the resumption of the seminars concerning preparation for retirement which have been most successful in the past. Such a seminar was given last October.

We have also raised another matter. Many among us have been baffled in the face of certain difficulties which ex-Cernois sometimes face. We believe there should a precise contact address in the Administration where these often recurrent questions could be treated. At this stage we may only say that our request has been favourably received.

favorablement.

Relations avec l'Association du personnel

En étroite collaboration avec l'Association du Personnel, le Comité du GAC a suivi de très près la mise en place de la nouvelle gestion de la Caisse de pensions. Comme vous le lirez dans l'article de ce bulletin consacré aux pensions, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois. Nous restons très attentifs aux évolutions importantes dans ce domaine.

Un autre sujet sur lequel le Comité du GAC, conjointement avec l'Association, a apporté sa contribution concerne notre régime d'assurance maladie. Un groupe de travail a examiné l'équilibre financier à long terme de notre caisse maladie et a présenté ses conclusions à l'automne 2007. Le résultat le plus important a été la décision du Conseil de l'Organisation de transformer et de protéger les réserves actuelles pour l'assurance maladie et l'assurance dépendance par la création d'un fonds capitalisé, - réserves utilisées jusque alors par l'Organisation à des fins non sociales.

Nos neuf délégués auprès du Conseil de l'Association du Personnel ont participé aux commissions mises en place par l'Association. L'organigramme présenté en page 2 vous détaille les domaines où nous participons.

Relation avec les retraités présents et futurs

Il y a eu 4 permanences assurées par 3 puis 4 membres du Comité pendant la période couverte, pour répondre aux questions touchant la retraite des futurs et nouveaux pensionnés ou à des retraités préoccupés par un problème particulier dans ce domaine.

De nombreux retraités ont répondu à l'invitation à notre pot de Noël, le 28 novembre 2007. Philippe Bernard, dans son allocution, a rappelé les problèmes touchant la Caisse de Pensions et l'Assurance Maladie. Lucio Rossi a fait une présentation des journées Portes Ouvertes qui se tiendront les 5 et 6 avril prochains, la journée du 5 avril étant réservée au personnel et aux pensionnés. Il a encouragé les retraités à participer en tant que guides à ces journées.

L'adresse du site Web du GAC, devenu désormais GAC-EPA, a été modifiée [Adresse sur la page de couverture du bulletin]. Le Comité remercie Jim Allaby et Robert Cailliau pour la mise au point de ce site et de son contenu.

Relations with the Staff Association

In close collaboration with the Staff Association, the GAC Committee has carefully followed the instigation of the new management of the pension Fund. As you will read in the article in this Bulletin dedicated to pensions, the new Governing Board has met 3 times. We shall follow carefully important developments in this field.

Another matter to which, along with the Staff Association, our Committee has contributed concerns the Health Insurance scheme. A working group has examined the long-term financial stability of the Health Fund and presented its conclusions in the Autumn of 2007. The most important result was the CERN Council's decision to transform and protect the current reserves for Health insurance and for long-term care by the creation of a capitalized Fund – reserves used hitherto by the Organisation for non-social purposes.

Our nine delegates to the Staff Association have played their part in the commissions established by the Association. The organigram on page 2 gives details of our participation.

Relation with present and future pensioners

During the period covered by this Bulletin, 4 permanence sessions covered by at first 3 and then by 4 Committee members were held, dealing with questions concerning the retirement of new and future pensioners, or others preoccupied by particular problems.

Numerous pensioners accepted the invitation to our 'pot de Noël' held 28 November. Philippe Bernard in his address recalled the problems affecting our Pension Fund and our Health Insurance Fund, and Lucio Rossi presented the Open Days to be held 5 and 6 April next, with April 5 reserved for staff and pensioners, the latter encouraged to act as guides on these days.

Our website address has been amended to take account of our new title, GAC-EPA [The new e-mail address may be found on the cover]. The Committee expresses its thanks to Jim Allaby and Robert Cailliau for updating and changing the contents of our website.

Nous tenons à jour une base de données des adresses électroniques des retraités utilisant le courrier électronique pour avoir un moyen de communication rapide avec le plus grand nombre possible d'entre vous en cas de nécessité. Nous vous engageons vivement à nous communiquer votre adresse électronique par un e-mail adressé au GAC-EPA [Adresse e-mail sur la page de couverture].

We are maintaining a database with the addresses of pensioners using e-mail in order to have a means of rapid communication with a maximum possible number of you in case of need. We strongly encourage you to inform us of your address by sending an e-mail to GAC-EPA at the address given on the front cover of this Bulletin.

Jean-Claude GOUACHE

Sont élus comme membre du Comité: (Nota : ^{NC}) = Nouveau candidat)			
		Voix	% des suffrages exprimés
Mme. DELUERMOZ	Edith	827	89,8%
M. DISS	Jean-Paul	821	89,1%
M. WITTGENSTEIN	François	801	87%
M. LAZEIRAS	Pierre	800	86,9%
M. WENNINGER	Horst	798	86,6%
M. THOMAS	Jean-Marie	730	79,3%
M. ALLABY¹⁾	James	698	75,8%
M. BUHLER-BROGLIN	Manfred	685	74,4%
M. NAUDI^{NC}	André John	459	49,8%
M. BLIN^{NC}	Antoine	457	49,6%

Sont élus comme vérificateurs aux comptes: (Nota : ^{NC}) = Nouveau candidat)

M. COLLOMB	Raymond	808	87,7%
Mme. HAUSERMANN^{NC}	Monique	806	87,5%

Communication du Trésorier

Les informations sur notre situation financière vous sont parvenues avec la convocation à notre Assemblée générale et seront reprises dans notre prochain Bulletin

Sachez quand même que nous comptons à ce jour 1729 adhérents. Ce n'est pas mal mais n'hésitez pas à nous faire connaître auprès de vos collègues et amis anciens du CERN: prêtez leur ce Bulletin: ils pourront prendre conscience de nos activités en faveur de TOUS les pensionnés

A communication from the Treasurer

Information concerning our financial situation were sent to you with the invitation to our Annual General Meeting and will be shown in our next Bulletin.

At present we have 1729 members. Although this is a satisfactory number, we encourage you to make other former colleagues aware of our activities; lend them a copy of this Bulletin so that they can see what we do.

Robert JACOB, Stephan PICHLER

LA PERMANENCE

Décembre 2007 à février 2008

En ce début d'année, quelques légères modifications ont été apportées au sein du bureau des permanences.

Mario Ceselli a décidé de prendre sa "retraite" après plus de 15 ans de service. Ses connaissances, sa disponibilité, son humour, vont nous manquer. Il nous a cependant promis quelques visites de "courtoisie".

Sont venus nous rejoindre: Alain Burlet, membre du GAC depuis plusieurs années. Ses activités sociales, tant au CERN que dans sa commune de l'Ain nous seront très précieuses.

Un jeune "retraité" fraîchement élu nous a aussi rejoint: Antoine Blin est lui aussi très impliqué dans les actions sociales de sa commune en Savoie. Il nous aidera à comprendre le CERN d'aujourd'hui ...!

Au cours de trois derniers mois de l'année 2007 et en ce mois de février 2008, plus de 15 personnes sont venues nous consulter. Les problèmes restent essentiellement les mêmes: remboursement par UNIQA des frais de transport d'urgence en ambulance vers un hôpital, remboursement de soins à domicile pour un malade en phase terminale. Questions sur la fiscalité en France (CSG, CRDS) et en Suisse.

La date de la prochaine permanence est, en général sauf (rares) oublis!, rappelée dans ECHO, Bulletin de l'Association du personnel que vous recevez chaque quinzaine avec le Bulletin du CERN.

L'horaire: le Bureau, toujours situé au Bât. 64 dans la salle de conférences de l'Association du personnel, est ouvert chaque premier mardi du mois de 13.30 à 16.30 environ (sauf en janvier, juillet et août). Pour 2008, les permanences auront lieu les (5 février, 4 mars), 1er avril (!), 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.

Nous vous attendons nombreux, avec – ou sans – problème(s)!
A bientôt donc

PERMANENCE

December 2007 to Feb. 2008 (*orig. Fr.*)

Since the beginning of the year, a few changes have taken place in the "permanences" team.

Mario Ceselli has "retired" after 15 years in the team. His experience, his availability and his joviality will be sorely missed. He has promised to visit us from time to time.

Two new members have joined the team: Alain Burlet and Antoine Blin.

Alain has been a member of the GAC Committee for some years. He has been involved in social activities both in CERN and in his Commune in Ain.

Antoine, a recently elected young pensioner, has also been active in social matters in his Commune in Savoie. He will help us to understand CERN as it is today!

During the last three months of 2007 and in February 2008, over 15 people came to consult us. The problems remain the same with: UNIQA reimbursement of emergency ambulance transport to hospital, reimbursement of home care for terminally ill patients, French tax questions (CSG, CRDS) and also Swiss tax concerns.

In principle, the dates of our "permanences" are announced in the fortnightly ECHO of the Staff Association you receive with the CERN Bulletin. This can sometimes (seldom!) be overlooked!

Our reunions continue to take place in the Staff Association Conference Room in Building 64, from 13:30 to 16:30, on the first Tuesday of each month (except January, July and August). Therefore the dates in 2008 are (5th February, 4th March), 1st April, 6th May, 3rd June, 2nd September, 7th October, 4th November, and 2nd December.

We look forward to seeing many of you, with or without problems!

René BARTHELEMY, Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Antoine BLIN, Alain BURLET

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Nous avons appris avec tristesse le décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues named below:

Hubert CONUS	ex-ST	16 octobre 2007
Jean-Paul BACHER	ex-TS	20 octobre 2007
Michel FILLION	ex-PH	11 novembre 2007
Michel FRANCESCHI	ex-IT	24 décembre 2007
Ulrich JACOB	ex-PS	3 janvier 2008
Frank LEHMANN	ex-TIS	9 janvier 2008
Murray ROSS	ex-SL	10 janvier 2008
Pierre BERTHOLET	ex-EF	19 janvier 2008
Jean-Pierre COLLET	ex-EF	22 janvier 2008
Jacques ROMAND	ex-FI	27 janvier 2008
Pierre REY	ex-TS	28 janvier 2008
Mario WEISS	ex-PS	10 février 2008
Aimé PEYRAUD	ex-SB	13 février 2008
Jacques JENNY	ex-AT	24 février 2008

ainsi que le décès d'autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions:

and of the death of other beneficiaries of the Pension Fund:

Jacqueline ZBINDEN (veuve de Robert, ex-FI)	20 novembre 2007
Mitzi NARDINI (veuve de René, ex-FI)	23 novembre 2007
Eileen STEPHEN (veuve de Robert, ex-DD)	12 février 2008
Chantal BRUNET (veuve de Michel, ex-PPE)	16 février 2008

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.

Si vous désirez envoyer un mot de sympathie à la famille en deuil, et que vous ne connaissiez pas l'adresse, vous pouvez l'envoyer via la Caisse de pensions du CERN, qui possède l'adresse, mais n'est pas autorisée à la communiquer à des tiers.

If you wish to write a word of sympathy to the bereaved family you can send it via the CERN Pension Fund, which has the address but is not authorised to give it to third parties.

L'ASSURANCE MALADIE
(CHIS = CERN Health Insurance Scheme)
(orig.: français)

Vous trouverez ci-dessous les principales informations concernant l'évolution de notre régime d'assurance maladie au cours des six derniers mois.

Fonds du CHIS: la question de ces fonds, pendant depuis longtemps, a finalement trouvé une réponse à la fin de 2007. Le Directeur Général a décidé de créer un fond special, géré par le CERN, séparé des comptes généraux du CERN. Le Conseil du CERN a approuvé cette création lors de sa session de décembre 2007. Le fond proprement dit a été créé dès le début de 2008, crédité de 93 MCHF. Dans ce montant sont inclus les diverses réserves du CHIS et les avoirs au titre du Long Term Care (LTC). La comptabilité en sera établie de telle façon que ces deux parties soient clairement identifiées. La somme de 93 MCHF a été placée dans deux banques et devrait rapporter un intérêt au moins égal à 3%.

Les résultats de l'exercice 2007 sont maintenant connus et l'année 2007 se solde par un excédent de recettes de 3 MCHF environ. Nous constatons que, sans l'augmentation de la franchise et le versement d'une somme équivalente par le CERN, l'année 2007 aurait été déficitaire. Les statistiques de l'année ne sont pas encore disponibles et seront communiquées dans le prochain CHIS Bull.

Prestataires de soins: diverses conventions ont été renouvelées, entre autres celles qui nous lient à l'Hôpital de la Tour, à la Clinique de Genolier et à la Clinique Générale Beaulieu dont les tarifs restent particulièrement intéressants pour nous. Les HUG appliquent maintenant leurs tarifs par pathologie. L'impact financier de cette nouvelle tarification reste à établir. Pour cela il faudra attendre la fin de l'année 2008. Nous rappelons à nos membres que les assurés pensionnés et qui paient des impôts sur le revenu à Genève doivent se voir appliquer le tarif pour assurés LaMal contribuables à Genève.

EHPAD d'Ornex: un projet de convention a été établi entre le CERN et cet établissement dont la construction s'achève et dont l'ouverture est prévue au second semestre de cette année. Une fois le contrat finalisé et signé une participation financière de l'Organisation sera versée. Cet accord portera sur 5 places prioritaires pour une durée de 20 ans, accessibles aux membres de l'assurance maladie du CERN, qu'ils soient assurés sociaux français ou non. De plus amples détails concernant les procédures d'admission vous seront communiqués dès que possible

THE CERN HEALTH
INSURANCE SCHEME (CHIS)

The main developments concerning our Health Insurance Scheme (CHIS) during the last six months are described below.

CHIS Reserve Fund. The creation of this fund, which has been under consideration for some time, has finally been settled at the end of 2007. The Director-General proposed the creation of a special fund, managed by CERN, but separate from CERN's general accounts. This proposal was approved by the CERN Council at its meeting in December 2007. The fund was set up at the beginning of 2008 with a credit of 93 MCHF. It includes the various CHIS reserves and the capital of the Long Term Care (LTC) programme. The accounting system will ensure that the capitals of the two parties are clearly identifiable. The 93 MCHF, placed in two banks, are expected to generate an interest of at least 3%.

The results of the 2007 exercise are now known, with a benefit of approximately 3 MCHF. They have shown that, without the increase of the annual deductible and the equivalent contribution by CERN, the 2007 exercise would have ended with a deficit. The yearly statistics are not yet available and will be published in the next CHIS Bulletin.

Health Care Providers. Several agreements have been renewed, including those with the Hôpital de la Tour, The Clinique de Genolier, and the Clinique Générale Beaulieu, the tariffs of the last-named continuing to be particularly interesting for us. The Geneva University Hospitals (HUG) are now using a pathology-based tariff structure, but the financial impact of this will only be known at the end of 2008. We remind our members that insured pensioners, who pay their taxes in Geneva, should be charged LAMAL tariffs.

EHPAD, Ornex. A draft agreement has been prepared between CERN and this establishment, the construction of which is nearing completion. When the contract has been finalised and signed, the Organisation will make a financial contribution. This will ensure that, during the next 20 years, members of CHIS (whether or not they are covered by the French Social Security) will have priority for five places. Further details concerning admission procedures will be announced as soon as possible.

LA CAISSE DE PENSIONS

(voir page 12)

THE PENSION FUND

(see page 13)

**GROUPE DE TRAVAIL DU CCP SUR
LA GARANTIE DES PENSIONS**

(Original français)

Le travail de ce groupe n'a pas avancé pour diverses raisons.

La Caisse de Pensions est dotée d'une nouvelle structure de gestion depuis la fin de l'année dernière. Le Service Juridique, les Ressources Humaines et l'Association du personnel ont passé beaucoup de temps à définir cette structure qui implique aussi une révision complète des Statuts et Règlements de la Caisse de Pensions.

Il est évident dans ces conditions que cette nouvelle structure a une incidence sur le travail du Groupe sur la garantie des pensions

Des groupes de travail sont prévus pour mettre en place les différents changements. Un de ces groupes est chargé de traiter de questions dont certaines font partie du cahier des charges du Groupe de travail sur les garanties des pensions. Il faut donc attendre de voir qui va traiter quoi et comment.

Donc, plus de nouvelles dans le prochain bulletin.

**SCC WORKING GROUP ON
PENSION GUARANTEES**

(Original French)

For various reasons the work of this group has not progressed.

Since the end of 2007, the Pension Fund has been subject to a new management structure. The Legal Service, Human Resources and the Staff Association have spent much time in defining the new structure, which implies a complete review of the Rules and Regulations of the Pension Fund.

Clearly this will bear on the work of the Working Group on Pension Guarantees.

Working groups will be constituted in incorporating the different changes. One of these groups is mandated to examine certain questions, one of these concerning the responsibilities of the Group on pensions. We must wait to discover who will deal with what, and in what manner.

So, more news in the next Bulletin.

Edith DELUERMOZ, Carlo VANDONI

A PROPOS DES PENSIONS QUE S'EST-IL PASSÉ ?

RÉDACTION DU 24 FEVRIER 2008

Depuis notre dernière rédaction, le Conseil s'est réuni le 25 octobre 2007 (dans son ancienne formation pour sa 158 ème réunion) et les 16 novembre 2007 à Munich, 14 janvier 2008 et 18 février 2008 selon les principes de la nouvelle gestion, dont les éléments majeurs sont cités dans le bulletin 35.

A Munich, la veille de la séance du Conseil, une réunion a permis d'exposer au personnel et aux retraités de l'ESO, les résultats de l'exercice 2006 et les principes de la nouvelle gestion. En outre nous avons fait part aux retraités de la modification prévue des statuts du GAC et de son changement de nom. Malgré nos grands efforts nous devons reconnaître que jusqu'à présent, très peu de retraités ESO se sont manifestés auprès de notre groupement.

Le Conseil d'Administration s'est organisé en groupes de travail pour satisfaire aux nouvelles conditions imposées par le Conseil du CERN, à savoir:

- Un groupe chargé de la révision des statuts et règlements
- Un groupe occupé à la définition des principes du financement
- Un groupe centré sur la définition du cahier des charges et de la recherche des experts du comité d'investissements
- Un groupe ayant la même définition que le précédent mais orienté sur l'organisation fonctionnelle de l'administration de la Caisse et la recherche d'un « General Manager » qui prendra la place du poste actuellement défini comme celui de l' «Administrateur »

Ces groupes ont déjà commencé leur travail qui va s'étendre parfois sur plusieurs mois avant que leurs conclusions ne soient débattues en séance générale au CACP.

L'Organisation a accepté de revoir les principes de sa comptabilité, sous la pression des auditeurs externes, pour les adapter à des normes internationales (IPSAS: International Public Sector Accounting Standard) (CERN/FC/5210/3 decembre 2007). En ce qui concerne la Caisse de Pension cela implique, comme pour les autres institutions de prévoyance du secteur public international, que le déficit ou le surplus comptable soit comptabilisé dans le bilan de l'Organisation. Il s'ensuit que la Caisse de Pension dont le « Sponsor » principal est l'Organisation va devoir probablement aussi reviser sa politique comptable. Cette pratique suscite des controverses dans les coulisses du monde de la prévoyance suisse et étrangère, car les fonds de pension constituent une ségrégation d'actifs exigée par la loi, même si l'employeur est le garant final car promettant initial du fonds de prévoyance. La situation juridique et financière est différente lorsque ces engagements sont circonscrits dans une institution de prévoyance juridiquement indépendante de l'employeur qui doit assurer la garantie du droit à la prestation. Dans ce cas , l'employeur est déchargé du risque de volatilité de la fortune et des engagements de l'institution distincte: (réf.: Jacques-André Schneider, les normes comptables IAS 19, SWISS GAAP RPC16 Revue suisse des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, Tome 50, 2006, fasc 6).

La situation juridique du CERN est différente car les engagements ne sont pas circonscrits dans une institution de prévoyance juridiquement indépendante de l'employeur qui doit assurer la garantie du droit à la prestation. Le Conseil a pris connaissance de ce nouveau problème et il attend de la part de l'administration de la Caisse une présentation détaillée qui montrera les conséquences de la nouvelle politique comptable de l'Organisation sur la gestion du fonds et en particulier l'impact négatif de la variation du taux technique, causé par les nouvelles normes comptables, puisqu'il s'agit chaque année de prendre en considération les taux des emprunts de la Confédération plutôt que ceux des entreprises.

Il s'agira de mettre aussi en évidence le rendement à long terme de la Caisse qui demeure la meilleure indication pour l'établissement de sa politique de placement.

Le CACP a prévu la mise en oeuvre d'un nouveau plan d'allocation stratégique sur le long terme qui prévoit une redistribution des avoirs et l'augmentation des allocations "Absolute return" et "Biens immobiliers et Infrastructures" après que les études nécessaires aient été faites.

Le Conseil a été confronté à des problèmes imprévus concernant les implications de la politique du personnel de l'Organisation sur le personnel employé par la Caisse: à la rédaction de ce texte, aucun résultat concret n'est encore disponible.

Le rapport du groupe actuariel a fait l'objet de débats nourris qui se sont prolongés de réunions en réunions et c'est seulement à la réunion du 18 février qu'un texte a pu être accepté pour être présenté en

mars au Comité des Finances et au Conseil du CERN.

Le Conseil a été saisi d'un texte définissant un code de conduite de ses membres qui devrait en préciser le comportement en fonction des principes d'éthique, d'intégrité, d'honnêteté, d'ouverture d'esprit, d'impartialité et de compétence.

Le Conseil a pris connaissance d'un rapport de l'audit interne traitant en particulier du fonctionnement des opérations de trading au sein de l'administration de la Caisse. Ce sujet fait l'objet d'une analyse dans le cadre des activités de l'un des groupes de travail définis plus haut et une discussion sur le sujet sera engagée dès que les premières conclusions du groupe seront disponibles.

Enfin en ce qui concerne le rendement du Fonds, on peut dire qu'il s'est très bien distingué par rapport à la moyenne des fonds suisses: à la fin de décembre 2007, le rendement devrait être supérieur à 5%. Malheureusement les turbulences boursières de janvier et février 2008 ont en grande partie annulé ce très bon résultat, puisque la comparaison de performances réalisée par le consultant Watson Wyatt sur mandat de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) donne pour l'année 2007 une performance médiane de 1.8% sur le portefeuille total des institutions de prévoyance participantes. Le portefeuille total comprend entre autres les placements en actions et obligations, les placements immobiliers directs et indirects, et ceux dans les hedge funds. Les débiteurs et les régularisations ne sont pas compris. Performance médiane (rendement) signifie que la moitié des participants a dégagé une performance supérieure et l'autre moitié une performance inférieure. La performance d'institutions de prévoyance isolées peut s'écarter de cette valeur médiane, puisque celle-ci dépend dans une large mesure de l'allocation individuelle des classes d'actifs.

François Wittgenstein

.....

**CONCERNING PENSIONS
WHAT HAS BEEN HAPPENING?**

EDITION OF 24 FEBRUARY 2008

Since our previous article, the Governing Board has met four times: on 25 October 2007 (with its former membership for its 158th meeting); on 16 November 2007 (in Munich); on 14 January and on 18 February 2008 according to the principles of the new management procedures, of which the main elements were given in Bulletin No. 35.

On the evening before the Munich meeting of the Governing Board, the personnel and pensioners of ESO were informed of the results of the 2006 exercise and of the new management procedures. We took the opportunity to explain to their pensioners the foreseen modification to the GAC Rules and the subsequent change of its name. In spite of all our efforts, we must admit that, until now, very few ESO pensioners have become associated with GAC.

The Governing Board has set up several working groups in order to satisfy the new conditions imposed by the CERN Council, namely:

- a group responsible for the revision of the rules and regulations;
- a group to define the financial principles;
- a group concerned with defining the role of the Investment Committee, and seeking experts for it;
- a similar group to the previous one, but directed towards the functional organisation and the administration of the Fund, including looking for a "General Manager", who will take the place of the post that is at present defined as "Administrator".

These groups have already started their work that will occupy them for up to several months before their conclusions can be examined at a general session of the Governing Board.

Following pressure from its external auditors, the Organisation has agreed to review its accounting procedures in order to adapt them to the International Public Sector Accounting Standard (IPSAS) norms (CERN/FC/5219/3, December 2007). For the Pension Fund, this will imply (as for other similar

institutions of the international public sector) that the financial deficit or surplus must be accounted in the balance sheet of the Organisation. This means that the Pension Fund whose main "sponsor" is the Organisation will probably also have to revise its accounting procedures. This change has resulted in some controversy among pension experts in Switzerland and elsewhere, because pension funds are composed of separate assets required by law, even if the employer is the ultimate guarantor of the funds. The financial and legal situations are different when the commitments are the responsibility of a pension institution legally independent from the employer who must guarantee benefits. In this case, the employer is not responsible for risks due to the volatility of the capital and the commitments of the separate institution (Jacques-André Schneider, les normes comptables IAS 19, SWISS GAAP RPC16 Revue suisse des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, Tome 50, 2006, fasc 6).

The legal situation of CERN is different because the commitments are not inscribed in a pension institution legally independent from the employer who must guarantee benefits. The Governing Board has taken note of this new problem and is waiting for a detailed presentation by the Administration of the Fund. This will set out the consequences of the new accounting procedures of the Organisation for the management of funds, and, in particular, the negative impact of the technical interest rate, caused by the new accounting norms, since it is a question each year to react to the interest rates applied to the Confederation's loans rather than those of firms.

It will be necessary to present the long-term yield of the Fund that remains the best indicator for the establishment of its investment policy.

The Governing Board has foreseen the preparation of a new long-term strategic allocation plan that should result (when the necessary studies have been completed) in a redistribution of its assets with the increase of allocations for "absolute return" and "real estate and structures".

The Governing Board has had to face up to unforeseen problems concerning the implications of the employment policy of the Organisation as applied to the staff of the Pension Fund. At the time of writing, no concrete result is available.

The report of the actuarial group has caused long debates during several meetings, and it was only on 18 February that a text was adopted and which will be presented to the Finance Committee and the CERN Council in March.

The Governing Board has adopted a text defining a code of conduct covering the comportment of its members in relation to ethics, integrity, honesty, open-mindedness, impartiality and competence.

The Governing Board has taken note of a report by the internal audit treating, in particular, the functioning of trading operations by the administration of the Fund. This report falls into the mandate of, and will be studied by, one of the working groups mentioned above and will be discussed when the first conclusions of the group are available.

Finally, concerning the yield of the Fund, it can be said that it has shown up well in comparison to the Swiss average and that the end-2007 yield should be over 5%. Unfortunately, the stock exchange instabilities of January and February 2008 have largely cancelled out this excellent result. A comparison with the results obtained by the consultant Watson Wyatt mandated by the Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) gives a median performance in 2007 as 1.8% on the total portfolio of participating pension institutions. This portfolio includes investments in shares and bonds, direct and indirect real estate investments, as well as those in hedge funds. Debtors and financial equalisations are not included. The median performance (yield) means that half of participants obtained a better performance and the other half a worse performance. The performances of pension institutions can occasionally vary from the median value, since they depend to a large extent on the individual allocation of types of assets.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ADHERENT ? *YOU ARE NOT YET A GAC-EPA MEMBER ?*
VOUS NE VOUS SOUVENEZ PLUS SI VOUS ÊTES ADHERENT ?
DO YOU NOT KNOW WHETHER YOU ARE A MEMBER ?
VOUS DECOUVREZ SEULEMENT NOTRE GROUPEMENT ?
HAVE YOU JUST DISCOVERED OUR ASSOCIATION ?

ALORS PAS D'HESITATION, RETOURNEZ NOUS VOTRE BULLETIN D'ADHESION
NOTRE TRESORIER SE FERA UN PLAISIR DE VOUS ADRESSER TOUTE LA
DOCUMENTATION NECESSAIRE AVANT DE PAYER VOTRE COTISATION OU LES
RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ADHESION !
*THEN RETURN WITHOUT DELAY YOUR MEMBERSHIP APPLICATION. OUR TREASURER WILL
WITH PLEASURE SEND YOU COMPLETE DETAILS OF HOW TO JOIN, OR DETAILS OF YOUR
MEMBERSHIP.*

ET, SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI N'EST PAS ENCORE ADHERENT,
-PASSEZ LUI CE BULLETIN ou
-DONNEZ-LUI L'ADRESSE DE NOTRE SITE où il trouvera également un formulaire d'adhésion
IF YOU KNOW SOMEONE WHO IS NOT YET A MEMBER,
-GIVE HER OR HIM THIS BULLETIN OR
-THE ADDRESS OF OUR WEBSITE, WHERE AN APPLICATION FORM WILL BE FOUND.

**GROUPEMENT DES ANCIENS CERN-ESO PENSIONERS' ASSOCIATION
(GAC-EPA)**

BULLETIN D'ADHÉSION / MEMBERSHIP APPLICATION FORM

Je soussigné(e),
I, the undersigned,

M./Mme/Mlle
M /Mrs/Ms

.....

Adresse

.....

.....

Numéro de téléphone, fax, e-mail etc. / *Phone, fax, e-mail etc.*

.....

souhaite adhérer* au /*wish to join the*
GROUPEMENT DES ANCIENS CERN-ESO PENSIONERS' ASSOCIATION (GAC-EPA)

Date & Signature:

A renvoyer au / To be sent to:
Groupeement des Anciens du CERN-ESO Pensioners' Association (GAC-EPA)
c/o Association du personnel CERN
CH-1211 GENÈVE 23